

Les collectivités et INSPIRE : le point de vue du CNIG

Marc Leobet

Conseil national de l'information géographique

Les actions du CNIG

- Participation aux travaux de transposition et plus généralement aux réflexions du MEEDDAT
- Groupe de travail « INSPIRE et Collectivités territoriales » → rapport d'étape en avril 2008
- Animation du Groupe de liaison réunissant les communautés d'intérêt (SDIC) et les organisations légalement mandatées (LMO)
- Communication & pédagogie sur INSPIRE

Qu'est ce c'est qu'une infrastructure de données géographiques?

- Comme une infrastructure routière,
- Ce qu'on voit c'est ce qui roule dessus (le contenu),
- Mais ce qui compte ce sont les services offerts (aides au transport, aller au Mont Dore...)



Combien cela va-t-il coûter?

- Pas d'évaluation à ce stade pour le cas français.
- Selon les spécifications, le coût peut être important
- Pour les métadonnées, coût faible (quelques jours) et de toutes façons élément d'une bonne administration de données

Combien cela va-t-il rapporter?

- Une étude sur la Catalogne montre un retour sur investissements en 6 mois (ce qui est énorme)
 - investissement de 1,5 M€ (y compris frais de personnels), bénéfices de 2,6 M€/an (compte non tenu des gains de services aux usagers). Les trois secteurs principaux concernés ont été secteur SIG, Environnement/urbanisme et tourisme.
 - Etude CNIG sur numérisation PLU/Servitudes : même retour sur investissement (instruction des permis de construire)

Bénéfices non financiers

- Ceux de l'administration électronique :
- Gain de temps pour le citoyen dans ses formalités administratives (par ex. demande de certificat d'urbanisme)
- Meilleure capacité des PME de créer des services à valeur ajoutée
- Réduction de l'écart entre petites et grandes collectivités dans le service à l'utilisateur.

Conclusion

- Une chance pour le développement de l'information géolocalisée (interopérabilité, coordination, gouvernance)
- Un risque de se voir imposer des spécifications non conformes aux pratiques françaises
- Pas de « round de négociation » franco-français
- Les Collectivités doivent être plus présentes dans les débats